Un peintre de chez nous

Autor(en): **Almand, René / Molles, R.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **75 (1948)**

Heft 8

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-226559

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

— J'en ai gros « sur la patate », fait le colérique. A cause de ces dégoûtants de journalistes !

J'ai l'impudeur de tendre l'oreille, je ne suis pas seul, les trois amis aux bonnes blagues font de même. Le gros monsieur continue :

— Ces mangeurs d'encre, à de rares exceptions près, ont le « toupet » de relater dans leurs canards les séances du Grand Conseil et des Conseils communaux.

— Ça ne te va pas ?

— Pas du tout ! Ils terminent leurs articles par cette idiotie : « la séance est levée à... ». Tu vois où « ça porte » pour les rentrées à la maison ? Heureusement qu'il reste les séances de commissions, dans lesquelles on ne s'est pas encore avisé de leur laisser fourrer le nez !

L'homme à la moustache 1900 et ses amis sont arrivés dans leur petite gare qui embaume les lilas d'avril ; il est exactement 0 h. 15. Ils quittent le compartiment. tandis que le gros monsieur continue :

— C'est que les femmes, la mienne en tout cas, lisent les nouvelles politiques avec autant de passion que le feuilleton : elles se préparent à voter. Ce serait déjà fait si on ne freinait pas à tour de bras !...

N'attendez pas de moi que je dise ici l'heure exacte à laquelle le gros monsieur nous quitta :

Il peut très bien avoir déniché, sur le chemin de sa maison, une petite pinte sous les volets de laquelle filtrait encore une lumière et, nouveau malheur, s'être trouvé dans l'obligation de dire à Madame qu'après sa nocturne séance de commission, le train avait encore eu un retard considérable.

Pauvre petit train de minuit cinq !

Préciser nuit ! Et chacun sait consulter un horaire !...

Et Madame lit certainement le *Nouveau Conteur Vaudois*, ce qui fait que le gros monsieur en aura encore « bien plus gros sur la patate » ...

A cause de *Jean du Cep.*

Un peintre de chez nous

Cliché obligeamment prêté par la Feuille d'Avis de Lausanne

René Almand !

A qui ce nom ne dit-il pas quelque chose ?

Français du côté parternel, mais de mère suissesse, René Almand tenait du « papa », artiste - peintre, son goût pour la peinture.

Il travaille, notamment, avec Lorenzo Vanni — dont certaines façades lausannoises, de l'avenue du Léman en particulier, conservent le témoignage du décorateur de talent qu'il fut...

Mais René Almand est surtout attiré par le théâtre !

Il brosse des décors pour l'ancien Kursaal, et, sur la suggestion de Paul Tapie, il y fait ses premières apparitions sur scène dans des personnages vaudois.

Il a de la voix et l'accent ! Les revuistes et, plus tard, le Théâtre vaudois s'en accaparent.

Il ne lâche cependant pas la brosse tout à fait et on le voit être le plus précieux auxiliaire de Jean Thoos dans les ateliers du Théâtre municipal.

Depuis toujours, cependant, il eut la nostalgie de la palette et du chevalet devant nos paysages entrevus au hasard de ses courses par monts et vaux.

Il sent qu'il a, lui aussi, un message coloré à transmettre.

Ses œuvres d'amateurs témoignaient déjà de son savoir-faire de coloriste, mais se ressentaient du trop long temps consacré à la routine du peintre décorateur.

On pouvait reprocher à certains de ses tableaux de faire trop... tableaux. Le peintre avait peine à triompher d'une certaine vision décorative un peu trop théâtrale... C'était guindé, pas suffisamment détendu.

René Almand sut ne pas renoncer ! Il opta, se livra corps et âme à la peinture et, aujourd'hui — comme déjà ces années précédentes — il peut nous convier, salle Jean-Muret, en Chaucrau, et jusqu'à la fin avril, à une exposition qui montre bien que le stade de l'amateurisme est dépassé.

Dans la lutte soutenue entre le décorateur et le peintre paysagiste, ce dernier triomphe dans plusieurs de ses toiles.

Nous n'en citerons que quelques-unes — il y en a une cinquantaine — « Mont de Savuit », « Cascade au Bois du Vallon », à l'arrière-plan si réussi, ce « Planet-Trient » et ces « Dents de Veisivis » où composition et atmosphère authentiquement alpestres se rejoignent pour en faire des toiles devant lesquelles le montagnard respire son air préféré ; « Matin d'été à Evian » allie au dépouillement volontaire des moyens une juste luminosité de l'heure...

Et puis, il y a d'autres toiles où René Almand parvient avec peut-être encore trop de timidité à exprimer un certain romantisme très personnel et qu'il réussit maintenant à projeter sur sa toile... : « Le hêtre rouge », « La Maison aux canards », « Sauvabelin »...

Parmi les natures mortes : « Trois pommes, quatre roses » !

Bravo René Almand. Pourquoi n'avoir pas opté plus vite !

R. Molles.

Notre Concours d'abonnés

Voici le classement du concours d'abonnés dont les conditions ont été publiées dans notre numéro 6 du 15 février 1948. Comme prévu au règlement, ce classement a été établi sous le contrôle de M. le notaire F. Spielmann, rue Pichard, à Lausanne.

Premier prix : 10 bouteilles de Villette à Mme Ernest Jordan, *Glion* s. Montreux, qui nous a procuré 13 abonnés.

Deuxième prix : 6 bouteilles de Villette à M. Maurice Chappuis, *Carrouge* (Vaud),

Troisième prix : aucun.

Quatrième prix : Un saucisson de campagne à M. François Bissat, *St-Prex*, qui nous a procuré 3 abonnés.

Les autres concurrents nous ont tous procuré un seul abonné et recevront un souvenir.

Les prix seront envoyés incessamment aux heureux bénéficiaires.

Hors concours : M. Alfred Renou, à Londres, petit neveu de Henri Renou, fondateur du *Conteur Vaudois* avec Louis Monnet en 1862, président de la Confrérie des Vaudois de Londres, avec 15 abonnés. Bravo !

Nous remercions bien sincèrement les concurrents qui se sont donnés la peine de faire des démarches souvent difficiles pour la bonne cause du *Nouveau Conteur Vaudois.* Nous avons été très sensibles à leur dévouement et les assurons de notre sincère gratitude.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, un journal n'est viable, actuellement, qu'en fonction des abonnements qui lui parviennent. Aux multiples preuves d'attachement qu'il vous est possible de donner au *Conteur* ressuscité, la plus efficace sera toujours le petit mot placé au bon moment dans l'oreille d'un ami ! C'est bien rare que la manœuvre ne provoque pas la classique réponse de tout bon Vaudois :

— Quand c'est pour la bonne cause, on est là !

Le concours est désormais terminé. Cependant, l'administration trouvera toujours moyen de témoigner sa gratitude à quiconque lui trouvera de bonnes adresses.

Merci à tous !

Pour l'administration :
Charles-Ad. Golay.

Le notaire F. Spielmann, rue Pichard, Lausanne, ayant assisté au dépouillement du Concours d'abonnés proposé dans le N° 6 du 15 février 1948 du *Nouveau Conteur Vaudois,* déclare que les résultats publiés sont conformes à la réalité ainsi qu'au règlement préalablement établi.

Lausanne, le 7 avril 1948.

(Signé) *F. Spielmann.*